

Commerce et Artisanat

REF : COMMERCE2016001

Signataire : LL/MDS

Séance du Conseil Municipal du 18/02/2016

RAPPORTEUR : Jean Jacques KARMAN

OBJET :Présentation des rapports d'activités de l'année 2014 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort et Quatre Chemins)

EXPOSE :

Sous la présidence de Fethi CHOUDER, la Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 15 décembre 2015.

Conformément à la Loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002 et l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal du 22 mai 2014 a désigné les membres de la Commission (élus municipaux et représentants de la vie locale).

Son rôle est d'examiner préalablement au Conseil Municipal les rapports établis par le délégataire de service public.

Le résultat d'exploitation des délégations de service public des trois marchés

Le résultat d'exploitation dégagé par le concessionnaire sur l'ensemble des marchés est positif puisqu'il s'élève à 72 671 €.

	Résultat Prévisionnel 2014	Résultat Réalisé 2014	Bénéfice supérieur au contractuel 2014	Résultat Prévisionnel 2013	Résultat Réalisé 2013	Bénéfice supérieur au contractuel 2013
CENTRE	+ 45 984 €	+ 60 323 €	+ 14 339 €	+ 32 790 €	+ 85 254 €	+ 52 464
QUATRE-CHEMINS	+ 959 €	+ 50 558 €	+ 49 599 €	+ 959 €	+ 28 560 €	+ 27 601 €
MONTFORT	+ 13 288 €	- 38 210 €	- 51 498 €	+ 13 288 €	- 37 214 €	- 50 502 €
BENEFICE			+ 12 440 €			+ 20 939 €

Le marché du Centre connaît un résultat globalement bénéficiaire, mais accuse, cependant, une baisse des recettes qui demande à être justifiée, puisque le périmètre du marché du Centre a toujours été maintenu depuis 2012, voir augmenté, puisque 3 constats (les 8 octobre 2013, 23 mars 2014 et 29 août 2015) ont montré que le concessionnaire Mandon disposait de plus de 1 600 ml sur le domaine public.

Le marché des Quatre-Chemins affiche un résultat d'exploitation positif dépassant les prévisions (+ 50 558 €).

Le marché du Montfort continue d'afficher un déficit d'exploitation important, atteignant, en 2014, - 38 210 €, soit une différence de - 51 498 €, par rapport au résultat prévisionnel, qui s'explique par le montant de l'emprunt de 25 000 €.

CONCLUSION

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte des rapports annuels d'activités et des bilans financiers et techniques établis pour l'année 2014 par l'EURL Mandon, délégataire de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort, Quatre Chemins) :

- rapport annuel 2014 sur la gestion du marché du Centre
- rapport annuel 2014 sur la gestion du marché du Montfort
- rapport annuel 2014 sur la gestion du marché des Quatre Chemins

Mais également des remarques émises par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, réunie le 15 décembre 2015, qui devront être justifiées par le concessionnaire Mandon.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 FEVRIER 2016

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 29

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 18 Février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 février, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme GRARE Laurence, MM KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, PLEE Eric, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mme LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, Rachid ZAIRI, VANNIER Jean-Yves, GARNIER Daniel Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme LE MOINE Sandrine
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par :	M. RUER Marc
M. LE HYARIC Patrick,	Représenté par :	Mme CHERET Magali,
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. ROZENBERG Silvère	Représenté par :	Mme NEDELEC Sozig
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KAMALA Kilani
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	M. GARNIER Daniel
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. LOGRE Benoit
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme ALVES Presilya	Représentée par :	M. ZAIRI Rachid
Mme LENZI Ling	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mmes TLILI Leïla, MILLA Josiane,

Secrétaire de séance : M. WOHLGROTH Antoine

Séance du Conseil Municipal du 18/02/2016

N° 016

Direction Générale Développement / Commerce et Artisanat

Commerce et Artisanat

REF : COMMERCE2016001

Signataire : LL/MDS

OBJET :Présentation des rapports d'activités de l'année 2014 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort et Quatre Chemins)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1413-1,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux émis le 15 décembre 2015,

Considérant les rapports d'activités de l'année 2014 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort et Quatre Chemins) transmis par l'EURL Mandon.

A l'unanimité.

DELIBERE :

PREND ACTE de la communication des rapports d'activités de l'année 2014 par l'EURL Mandon, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement pour les marchés du Centre, du Montfort et des Quatre Chemins et des remarques émises au sein de la CCSPL.



Pour le Maire

L'adjointe Maria MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 19/02/2016

Publié le : 19/02/2016

Certifié exécutoire le : 19/02/2016



Pour le Maire

L'adjointe Maria MERCADER Y PUIG